

Cadrage pour la candidature HDR ED 3MG-Angers

Les chercheurs et enseignants-chercheurs HDR sont reconnus pour leur haut niveau de formation et d'expertise scientifique, l'originalité de leur démarche scientifique dans un domaine particulier, leur capacité à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique, leur aptitude à initier et coordonner des projets de recherche, et à encadrer de jeunes chercheurs.

La candidature HDR doit donc renseigner les critères d'évaluation ci-dessous pour être soumise à l'avis de l'ED 3MG et d'autre part celui d'un expert extérieur au périmètre régional de l'ED 3MG qui autoriseront la démarche officielle d'inscription à l'HDR auprès de l'établissement d'accueil. Après avis positif, le dossier est proposé automatiquement au CA de l'établissement pour valider l'engagement de la procédure d'inscription.

I. Critères d'évaluation des candidats

Pour informations les critères usuels de recevabilité de la demande d'inscription à l'HDR auprès de l'ED 3MG –Angers sont les suivants :

Activité d'encadrement

Idéalement le dossier comportera l'implication dans l'encadrement actif de deux thèses de sciences dont l'une aura été obligatoirement soutenue et donné lieu à au moins une publication commune avec l'étudiant co-encadré. A défaut d'un tel co-encadrement, une justification est attendue démontrant notamment une activité d'encadrement scientifique autonome (stage post-doctorale, master 2, ou autre). Dans le cas contraire, une justification argumentée est attendue.

Activité Scientifique

En ce qui concerne la partie scientifique, le critère d'évaluation principale est la démonstration de la maturité scientifique du candidat (niveau scientifique, autonomie, caractère original de sa démarche), son aptitude à concevoir et diriger les recherches et son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans son domaine. Dans ce contexte, un dossier comportera plusieurs publications afférentes à des travaux menés au sein de son ou ses laboratoire(s) d'accueil depuis sa nomination en tant que C ou EC. Le candidat y occupera une position remarquable parmi la liste des auteurs (premier, deuxième, auteur correspondant ou encore dernier auteur) afin d'attester de son leadership dans ses activités de recherches. Les brevets sont bien évidemment comptabilisés dans la production scientifique.

Même si ce n'est pas une obligation pour affirmer la recevabilité du dossier, une attention est également portée aux contrats de recherche dans lesquels le candidat est impliqué.

Ainsi, nous encourageons les candidats à une inscription en HDR à bien faire ressortir dans leur demande leur rôles de leader dans les projets collaboratifs, ceux qu'ils ont obtenus voire (co)gérés, mais aussi de façon plus large, leur insertion et leur implication dans les communautés scientifiques nationales et internationales. En effet, tous ces éléments sont considérés comme des éléments de la séniorité.

II. Conseils pour la rédaction du document –

Habituellement le document est composé de trois parties organisées comme suit

1. Curriculum Vitae

C'est un document synthétique contenant les données chiffrées et les points saillants du dossier du candidat

Objectifs : faire ressortir la maturité scientifique, les compétences professionnelles acquises et les encadrements en recherche et enseignement.

Nom, prénom, âge, fonction, grade :

Formation initiale/diplômes :

Parcours professionnel :

Implication dans les projets de recherche: avec le positionnement en termes de portage, gestion, responsabilité scientifique, etc....

Bilan des Productions scientifiques.

La liste complète des publications/brevets est à mettre en annexe en fin de document avec référencement complet (DOI et ISBN pour les contributions écrites en indiquant l'auteur correspondant ou l'orateur) .

Eventuellement la présentation de 5 publications/brevets majeures avec une justification du positionnement personnel.

Bilan participation à des congrès (contributions écrites et orales, conférences invitées etc..).en faisant attention à bien faire ressortir la distinction entre celles où le candidat est lui-même l'orateur/présentateur, de celles où c'est un étudiant encadré et enfin de celles où c'est collaborateur.

Activité d'encadrement (Niveau Master jusqu'aux chercheurs contractuels) avec taux d'encadrement et publication(s)/communications associées pour une thèse. Un minimum de co-encadrement de deux thèses de doctorat est demandé.

Activité d'enseignement résumée pour les enseignants chercheurs et chercheurs s'il y a lieu.

Activité d'expertises.

Distinctions/reconnaisances scientifiques.

Responsabilités collectives, mandats et représentation dans les instances.

Actions de vulgarisation

Complément personnel.

2. Rapport d'activités

Partie 1 : Activités d'enseignement et responsabilités pédagogiques (tout particulièrement pour les EC). Investissements distinguables en enseignement, formations, responsabilités administratives...

Partie 2 : Activités de recherche

Introduction et contexte général des recherches menées dans sa carrière.

Faire ressortir la démarche scientifique, l'évolution du parcours avec prise d'autonomie dans une thématique donnée et la capacité à encadrer de jeunes chercheurs. Se positionner par rapport à l'état de l'art et sur la contribution réelle au développement du projet (Porteur, PI, coordinateur, partenariat etc...).

Pour chaque étape du parcours, ne produire **qu'un résumé des activités** avec un renvoi vers le ou les **articles représentatifs**.

Compléter éventuellement chaque projet/partie par un encart exposant le nombre de publications associées, de communications orales, d'étudiants encadrés, et l'impact scientifique.

Bilan et Conclusion

3. Projet avec mise en perspective

Objectifs : Répondre à la question du choix de l'orientation des recherches/originalités par rapport à l'état de l'art, quelle stratégie de recherche, quel(s) projet(s) et comment.

Quoi ? (thématique)

Pourquoi ? (Originalité par rapport à l'état de l'art)

Comment ? (vision à court et moyen terme)